
Recommandations adoptées

POINT 5.0 LUTTES SOCIALES ET ÉTUDIANTE

Proposition no 1

Que le conseil fédéral :

- dans le cadre de la lutte contre la hausse des droits de scolarité, invite ses syndicats à intensifier la collaboration avec les associations étudiantes dans toutes les régions du Québec, en particulier dans le cas d'une mobilisation plus grande à l'hiver 2012, et à diffuser la lettre d'appui de l'IE ;
- demande à la FNEEQ d'organiser une ou plusieurs actions d'appui à la lutte étudiante, notamment si celle-ci prend la forme d'une grève générale illimitée ;
- mandate ses représentantes et ses représentants pour soutenir activement la mobilisation en vue de l'action organisée le 16 février prochain par la *Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics* ;
- mandate ses représentantes et ses représentants pour déposer, lors du 30^e congrès de la FNEEQ, un premier texte de réflexion sur la grève sociale, de telle sorte que la fédération puisse participer pleinement aux débats appelés par le congrès de la CSN sur cette question.

Proposition no 2

DON

Que le conseil fédéral octroie un don de 1 000 \$ (mille dollars) à la *Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics*.

POINT 11.0 PLATEFORME CSN EN ÉDUCATION

QUE le conseil fédéral invite ses syndicats à participer activement à la journée de réflexion du 26 janvier 2012 sur la nouvelle plateforme CSN en éducation.

POINT 13.0 RAPPORT DU CONGRÈS DE L'IE

Que le conseil fédéral invite ses syndicats à diffuser auprès de leurs membres le document politique *Une éducation de qualité pour bâtir l'avenir* adopté par le 6^e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation.

POINT 14.0 PROGRAMMES TECHNIQUES AU COLLÉGIAL

Que le conseil fédéral appuie sans réserve les enseignantes et les enseignants de cégep, plus particulièrement celles et ceux de techniques humaines et de la santé, dans leur mobilisation pour préserver la valeur qualifiante du diplôme collégial et la pleine reconnaissance des compétences liées à la formation collégiale.

POINT 19.0 RÉFÉRÉ : POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPLACEMENTS***Référée du Congrès spécial de novembre 2009 :***

Que le congrès fédéral spécial adopte la nouvelle politique de remboursement des déplacements qui sera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2010, avec l'amendement suivant :

Amendement no 2

Que la FNEEQ ne rembourse pas les déplacements en automobile lorsqu'elle nolisé un autobus, à moins d'un handicap.

Proposition no 1

Que le conseil fédéral rejette l'amendement no 2.

Proposition no 2

Que la FNEEQ continue de majorer à 150 % le remboursement du transport collectif interurbain (train et autobus) et à 200 % le transport collectif urbain ;

Que, pour le covoiturage, la FNEEQ conserve la grille actuelle :

Remboursement du kilométrage pour une voiture :

1 personne : 0,42 \$

2 personnes : 0,42 \$ + 0,12 \$ + 0,12 \$ = 0,66 \$

3 personnes : 0,42 \$ + 0,12 \$ + 0,12 \$ + 0,12 \$ = 0,78 \$;

Que le remboursement de la majoration soit fait annuellement, par un don à un organisme œuvrant en environnement ;

Que le choix des organismes reliés aux dons soit fait par la FNEEQ ;

Que le montant maximal d'un don soit de 500 \$ par année ;

Que cette politique s'applique à partir de janvier 2012.

POINT 20.0 DISPOSITIONS FINANCIÈRES EN VUE DE LA FIN DE L'EXERCICE**▪ Autorisation des dépenses du 1^{er} janvier au 1^{er} juin 2012**

Que le conseil fédéral convienne que, pour la période du 1^{er} janvier au 1^{er} juin 2012, les dépenses au fonds général et au fonds de négociation se fassent selon les mêmes paramètres que ceux contenus dans le budget 2009 - 2011.

▪ Nomination de la firme de vérification pour les états financiers de l'exercice 2009 - 2011

Que le conseil fédéral désigne la firme **Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.l.** à titre de vérificateurs externes pour l'exercice 2009 - 2011 en vue du congrès 2012.

POINT 21.0 ACCORD COMMERCIAL CANADA – UNION EUROPÉENNE

Que le conseil fédéral demande à tous ses syndicats d'inviter leurs membres à signer massivement d'ici le 26 janvier 2012 la pétition sur *l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AÉCG)*, présentée par le député Pierre Curzi à l'Assemblée nationale et réclamant un référendum sur cet Accord.

POINT 25.0 ALLIANCE SYNDICATS ET TIERS-MONDE

Considérant l'accroissement de l'écart entre les riches et les pauvres qui se constate aussi entre les pays riches et les pays pauvres ;

Considérant les conséquences catastrophiques pour plusieurs populations de la planète à la suite de la crise financière ;

Considérant la récurrence appréhendée de crises économiques en raison de la mondialisation des politiques néolibérales ;

Considérant le désengagement du gouvernement Harper du financement de programmes de coopération internationale à caractère progressif ;

Il est résolu que la FNEEQ réitère son invitation à ses syndicats affiliés de contribuer de façon récurrente au financement d'Alliance Syndicats et Tiers-monde.

POINT 26.0 DONS

Que le conseil fédéral adopte les dons suivants :

▪ Institut de recherche IRIS	1 000 \$
▪ Oxfam-Québec (<i>Famine en Afrique de l'Est</i>)	1 000 \$